

Responsabilité sociale des entreprises chez Visana

Nous prenons nos responsabilités

Berne, le 7 septembre 2022



Responsabilité sociale des entreprises chez Visana



People

L'un des points essentiels de la charte des bonnes pratiques de Visana est notre comportement équitable dans nos relations internes et avec nos partenaires. Visana dispose d'un service d'alerte éthique (*whistleblowing*).

Nous ne tolérons aucune discrimination liée à la couleur de peau, à l'origine, au sexe, à la religion, à l'âge ou à l'orientation politique.

Nous ne tolérons aucune violence, telle que le harcèlement sexuel ou le *mobbing*.

Nous encourageons nos collaboratrices et collaborateurs de manière ciblée et formons des apprenties et apprentis (y compris dans le cadre d'apprentissages pour sportives et sportifs).

Visana revendique des salaires égaux pour un travail égal, indépendamment du sexe.

Afin de mieux concilier la vie professionnelle et la vie de famille, nous misons sur le FlexWork, le travail partiel, le partage de poste, les réunions à distance et la prise en charge des enfants complémentaire au cadre familial.

Nos 1400 collaboratrices et collaborateurs choisissent leur lieu de travail, à hauteur de 40% à 90% (pour un taux d'occupation de 100%).

En ce qui concerne nos places de travail, nous misons sur un design ergonomique, afin de prévenir les problèmes de santé. Nous disposons du label «Friendly Work Space».

Visana investit dans une bonne acoustique des pièces, un bon climat intérieur et un bon éclairage. Nous entendons améliorer le bien-être des collaboratrices et collaborateurs sur le lieu de travail.

Planet

L'un des points centraux de la charte des bonnes pratiques de Visana est la gestion durable des ressources écologiques.

Nous préservons l'environnement en réduisant à un minimum nos déplacements, grâce aux vidéoconférences et au FlexWork.

Nous maintenons le nombre de surfaces de bureaux vides à un niveau bas, en examinant régulièrement les taux d'utilisation.

Pour les projets de construction ou de transformation, nous misons sur des matériaux de construction et des meubles durables (exempts de toxines et de produits chimiques dangereux pour la santé).

Nous faisons don à des œuvres caritatives du mobilier, des équipements de bureau, des articles-cadeaux, etc. dont nous n'avons plus besoin, plutôt que de les mettre au rebut.

Nous misons sur la numérisation plutôt que sur les documents papier: scannage précoce, documentation numérique des réunions, gestion des candidatures, échange de données avec des fournisseurs de prestations.

Dans le contact avec la clientèle, nous misons sur des processus et portails pour la clientèle numériques (p. ex. apps). Les envois de documents à/avec notre clientèle se font majoritairement par voie numérique.

Pour l'acquisition d'articles-cadeaux, nous veillons à une production équitable et durable (pas de travail d'enfants/polluants/etc.).

Pour l'organisation d'évènements, nous renonçons au plastique à usage unique et misons, dans le cadre de nos possibilités, sur des articles réutilisables et/ou recyclés/recyclables.

Profit

Visana investit uniquement dans des entreprises qui ne sont pas actives dans la production de charbon ou l'exploitation de sables bitumineux.

Nous investissons uniquement dans des entreprises qui ne figurent pas sur la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR).

Outre l'analyse fondamentale (chiffres-clés financiers), des données ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise) externes sont prises en compte dans une décision de placement.

Nos placements de capital sont examinés périodiquement par un fournisseur externe, afin d'en vérifier la durabilité.

Nous exerçons les droits d'actionnaire et les droits de vote aux assemblées générales.

Concernant le thème de la durabilité, nous sommes en échange permanent avec d'autres investisseurs institutionnels.

Le thème de la durabilité figure régulièrement à l'ordre du jour des réunions de notre Investment Committee (comité d'investissement).

Nous revendiquons une concurrence loyale et des contrats établis de manière équitable, pour nos assurées et assurés, collaborateurs et collaboratrices et partenaires.

En situation d'acquisition (jusqu'à la conclusion du contrat), aucun avantage personnel ne peut être exigé, accepté, offert ou accordé.